



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 avril 2010

SEANCE DU 29 MARS 2010

VERSEMENT DE LA SUBVENTION DU CONSEIL
RÉGIONAL DU POITOU-CHARENTES
RELATIVE À L'UTILISATION DES
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PAR LES LYCÉES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 -
RECTIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION
D20090314 DU 6 JUILLET 2009

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 31 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

SPORTS

**VERSEMENT DE LA SUBVENTION DU CONSEIL RÉGIONAL DU
POITOU-CHARENTES RELATIVE À L'UTILISATION DES
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PAR LES LYCÉES POUR L'ANNÉE
SCOLAIRE 2008-2009 - RECTIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION
D20090314 DU 6 JUILLET 2009**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le Conseil municipal a délibéré le 6 juillet dernier pour approuver les conventions à souscrire pour l'utilisation des équipements sportifs couverts de la Ville de Niort par les lycées niortais dans le cadre des cours d'Education Physique et Sportive.

Par courrier en date du 2 décembre dernier, la Présidente de la Région informe la Ville que le montant de la subvention voté par la Commission Permanente du Conseil Régional est légèrement supérieur à la somme des montants définis sur la base des calculs par la Ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Rapporter les conventions avec la Région approuvées par délibération D20090314 au Conseil municipal lors de sa séance du 6 juillet dernier,
- Accepter le versement de la subvention de la Région d'un montant de 40 074,84 €
- Approuver les états présentés par la Région,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE